



Vente appartement

Par sun38

Bonjour,

J'ai mis mon appartement en vente et j'ai trouvé un acquéreur, seulement celui-ci est en instance de divorce.

Il souhaite mettre de l'argent sous séquestre afin de pouvoir mettre une option sur l'appartement.

Toutefois si la vente ne se fait pas à qui revient cet argent?

Et puis-je demander une indemnisation sachant que j'ai bloqué la vente donc peut être perdu de futurs acheteurs.

Le notaire peut il faire un document en ce sens ?

Merci pour votre réponse.

Par jury34

Bonjour,

Du nouveau à votre situation?

Cordialement